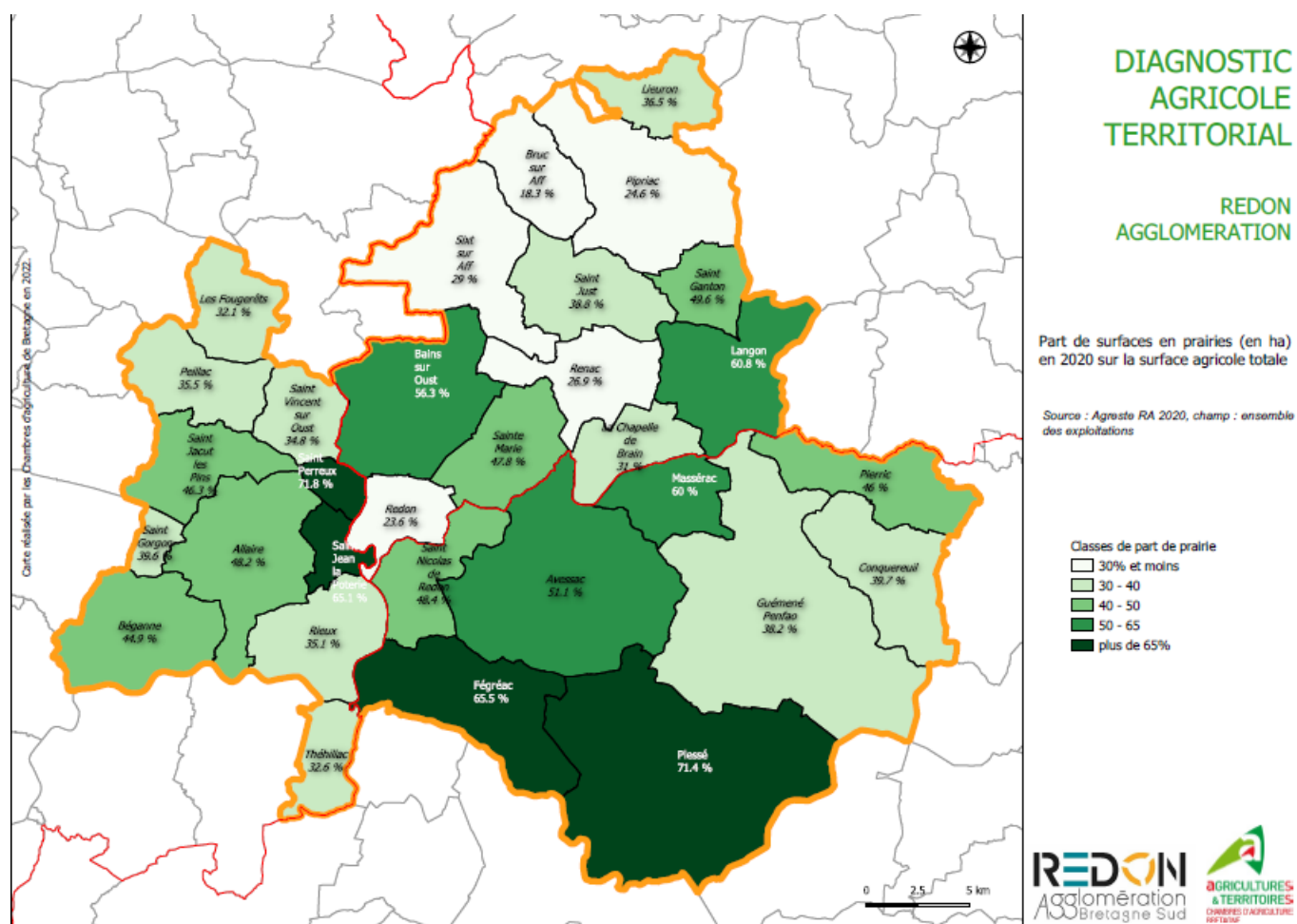


2. SPECIALISATION ET DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION

Au total, en nombre d'exploitations, la répartition s'effectue de la manière suivante :

- 40 % bovins lait (291)
- 11 % en polyculture et/ou polyélevage (80)
- 10 % en céréales et/ou oléoprotéagineux (75)
- 10 % en bovins viande (74)
- Volailles (42), porcs (36), autres grandes cultures ...

Avec une majorité d'élevages herbivores, la production d'herbe occupe près de 28 000 ha, soit 46 % de la surface agricole utile. La production de céréales est stable (29 %), soit environ 18 000 ha.



Quel que soit la production animale considérée (bovins mixtes, bovins viande, bovin lait, porcs, volaille, équidés, ovins, caprins), le nombre d'exploitations diminue entre 2010 et 2020. Toutefois, le chiffre d'affaires agricole estimé à 220,4 millions par an est à 67 % lié aux productions animales. En production animale, la production laitière bovine crée le plus de valeur (50 % du C.A.), suivie par la production porcine.

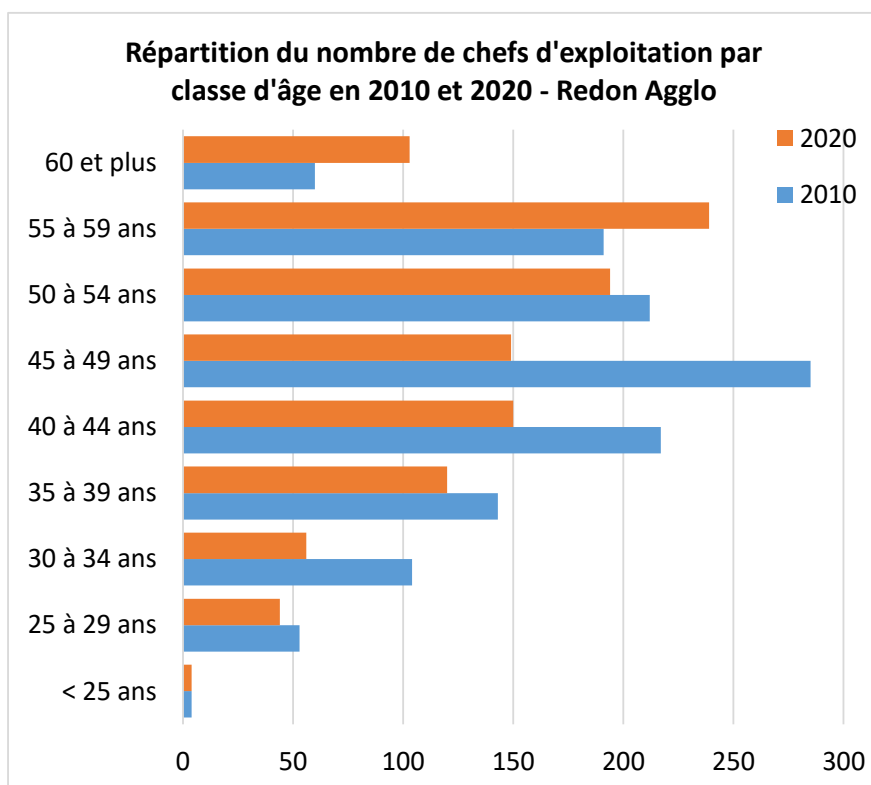
Le nombre d'exploitations en productions végétales augmente (sauf cultures pérennes et horticulture). On peut citer comme exemple la production de légumes qui passe de 398 ha à 563 ha en 10 ans (les légumes représentent moins d'1 % de la S.A.U.).

186 exploitations produisent sous le label Agriculture Biologique (22 % des fermes), ce qui représente plus de 12 000 ha, soit 20% de la S.A.U. en A.B.. Les exploitations bio sont spécialisées en élevage bovins (90 exploitations au total), notamment bovin-lait, en grandes cultures (21), légumes (18), surfaces fourragères (10), fruits (9), caprins (7)... L'essentiel des surfaces en bio correspond aux cultures fourragères (+ de 10 000 ha).

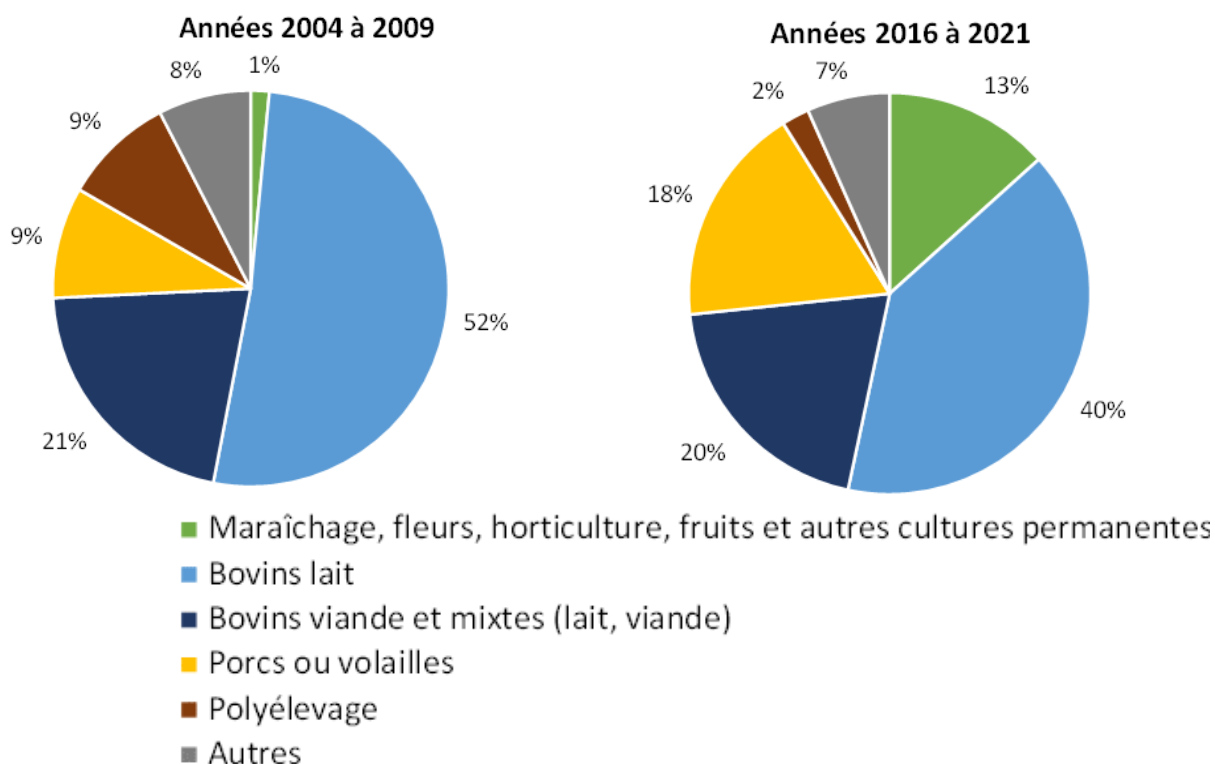
123 exploitations agricoles ont une activité de commercialisation en circuit court.

3. UN CHEF D'EXPLOITATION SUR DEUX A PLUS DE 50 ANS

La part des chefs d'exploitations de moins de 40 ans baisse légèrement pendant que celle des plus de 50 ans atteint 49.5 % (39.8 % en 2010). Au total, 321 chefs d'exploitations ont plus de 55 ans en 2020.



Sur la période 2016 à 2021, on comptabilise 36 installations aidées par an sur le territoire de Redon agglomération (les installations aidées représentent environ 65 % des installations totales).



Les projets et les profils (installation hors cadre familial) des nouveaux exploitants se diversifient : bovins, porcs, volaille, maraîchage, fruits... 19 % des installations aidées sont en agriculture biologique.

4. DES DEMANDES DES AGRICULTEURS ET DES ELUS LOCAUX

Découvrez ci-dessous des questions posées par les participants lors de temps de partage de l'état des lieux :

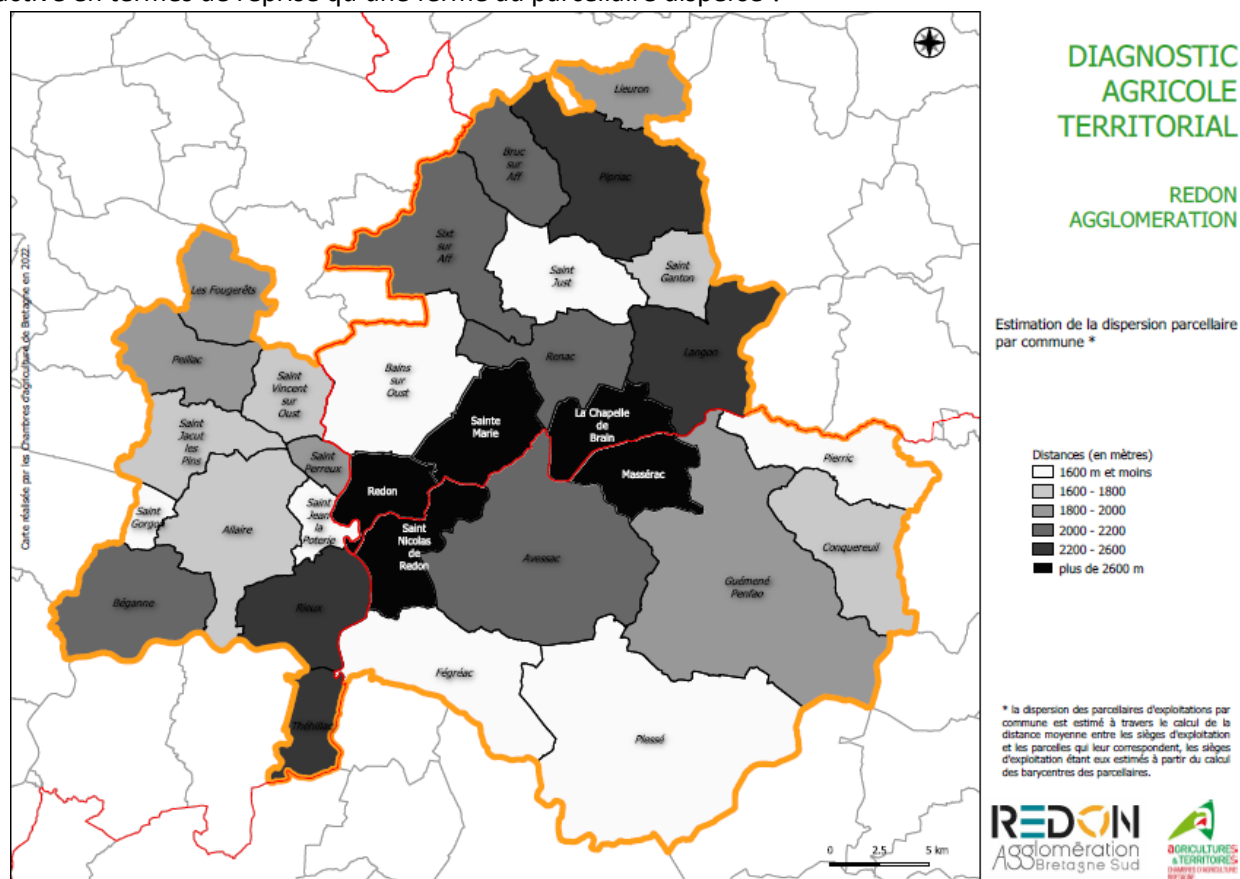
TRANSMISSION : Comment accompagner les cédants à transmettre leur entreprise agricole ? Comment aller chercher les cédants ? Comment avec les professionnels de l'agriculture (Chambre d'agriculture, Safer...) identifier les fermes à transmettre pour planifier des opérations spécifiques à l'échelle de Redon Agglomération ?

INSTALLATION : Quels rôles peuvent jouer les communes et Redon Agglomération pour contribuer à accompagner les porteurs de projet à l'installation ? Comment lors de l'accompagnement à l'installation intégrer des dimensions énergétiques, de valeur ajoutée, d'environnement (biodiversité, qualité de l'eau...) ? Comment transmettre les fermes en bio ? ...

EMPLOI : Comment amener les jeunes, les futurs actifs, ceux qui cherchent du travail... à rencontrer les agriculteurs de leur commune, à découvrir les métiers de l'agriculture ? Comment faire découvrir les métiers agricoles très diversifiés en productions animales et végétales (découverte des métiers de l'agriculture, visite de fermes, aider les jeunes à connaître les fermes de leur commune, travail à la ferme, agri'bus, farm'dating — remplacement pour les vacances, le week-end, emplois saisonniers...) ?

VALEUR AJOUTEE : Quelles sont les différentes formes de commercialisation possible de la production de qualité (dont transformation) ? Est-ce qu'il y a des opportunités de création d'outils de transformation localement (Redon Agglomération et territoires limitrophes) ?

STRUCTURATION FONCIERE : Comment aider à la restructuration foncière pour les élevages (animation de démarches d'échanges parcellaires), sachant qu'une ferme au foncier groupé est plus adaptée au pâturage et plus attractive en termes de reprise qu'une ferme au parcellaire dispersé ?



CONTACT : Olivier GIRMA, chargé d'animation territoriale
Chambre d'agriculture de Bretagne. Territoire Sud-Vilaine
Olivier.girma@bretagne.chambagri.fr 06.33.07.82.35